

L'OCCITAN à l'école

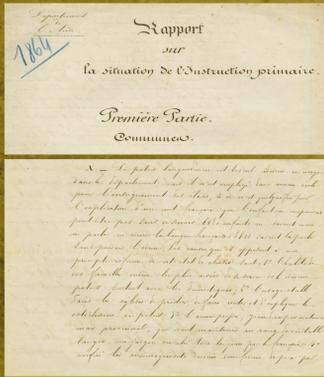
Aux XVI^e et XVII^e siècles, comme au Moyen Age, l'enseignement privilégie le latin. Dans le Midi où l'occitan est la langue maternelle, une initiation au français semble nécessaire avant tout apprentissage.

Anéantir le patois pour l'unité de la nation

Dans les écoles primaires instituées pour former les citoyens, les autorités révolutionnaires veulent « universaliser l'usage de la langue française », comme le préconise en juin 1794 le rapport de l'abbé Grégoire. La loi du 17 novembre 1794 stipule : « L'enseignement sera fait en langue française : l'idiome du pays ne pourra être employé que comme moyen auxiliaire ». L'administration cantonale de Sainte-Colombe-sur-l'Hers fait obligation à son instituteur de « bannir entièrement de son école l'idiome patois comme très nuisible aux progrès de la langue française ». La loi du 1^{er} mai 1802 réitère l'interdiction de l'usage du patois à l'école.



Registre des délibérations de la Société populaire de Chalabre, an II (A. D. Aude, 9 L 931)



Rapport sur la situation de l'Instruction primaire dans l'Aude par l'inspecteur d'académie, 1864 (A. D. Aude, 1 T 17)

De la loi Guizot aux lois Ferry

Après le vote de la loi Guizot en 1833, l'enseignement primaire progresse. D'après l'enquête du ministère de l'Instruction publique en 1863, la langue française n'est pas d'une pratique courante dans près de 430 communes de l'Aude sur 434 : 21 % des écoliers ne savent ni lire ni écrire le français et 30,5 % savent le parler sans l'écrire. Pour éradiquer le patois, l'instituteur d'Azille préconise le système du *senhal*, un médaillon portant les initiales EP (école publique), remis discrètement à un élève, lequel le passe au premier de ses camarades qu'il surprend parlant patois et ainsi de suite jusqu'au soir ; celui qui le détient alors est puni. Les autorités publiques imputent cette résistance de l'occitan aux habitudes des familles, aux curés qui prêchent en occitan mais aussi au mouvement des félibres très actif dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La lutte pour le renouveau de la langue d'oc passe par son enseignement et Frédéric Mistral en fait une de ses revendications.



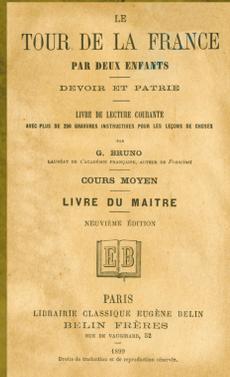
La cour d'école (Gravure extraite de Les Français peints par eux-mêmes, Paris, Furne et Cie, 1853, p. 48)



Un moyen de faire entrer l'occitan à l'école primaire : le recueil de chansons languedociennes, publié vers 1935 par l'inspecteur d'Académie de l'Aude et le directeur de l'école annexe de l'école normale d'instituteurs (coll. Claude Marti)

Sous la Troisième République (1870-1940)

Le 6 janvier 1881, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, donne aux écoles primaires un nouveau règlement qui précise : « Le français sera seul en usage dans l'école » (art. 14). Si les instituteurs ont à cœur d'appliquer ces directives, ils le font souvent avec moins de rigueur qu'on ne l'a dit. Les maîtres d'école sont d'ailleurs la plupart du temps originaires du pays et parlent eux-mêmes le patois. En réalité, s'ils mettent autant de zèle pour apprendre le français aux écoliers, c'est pour leur donner les clés de la réussite sociale. Certains enseignants pensent que l'usage du patois peut être un outil pédagogique efficace pour enseigner le français.



L'«Melibère» était une bonne vieille, qui paraissait si avenante qu'André, pour faire plaisir à Julien, se hasarda à l'interroger, mais elle ne comprenait que quelques phrases françaises, car elle parlait à l'occitane, comme beaucoup de vieilles gens du lieu, le patois du midi.
André et Julien, qui s'étaient levés poliment, se rassurant tout désappointés.
Les gens qui entraînaient parlaient tous patois entre eux ; les deux enfants, assis à l'écart et ne comprenant pas un mot à ce qui se disait, se sentaient bien isolés dans cette foule étrougnée. Le petit Julien finit par quitter sa chaise, et s'approchant d'André, vint se planter debout entre les jambes de son frère. Il s'assit à moitié sur ses genoux, et le regarda de kilogrammes de cocotte. Ce qui nous manque nous vient de l'Italie, de la Chine, du Japon, de l'Inde anglaise. Nous espérons, c'est à dire introduisons en France pour 250 millions de sacs, et nous réintégrons dans toutes les caisses du monde pour 200 millions de francs de sacs de sacs, sacs et sacs.
Patois. Les patois populaires et corrompus, particulier à une province. Malgré les progrès de l'Instruction populaire, il y a encore en France un nombre considérable de patois : le provençal, le breton, le normand, le champenois, le berrichon, le bourguignon, le languedocien, le gascon, l'alsacien, le normand, etc.

Le Tour de la France par deux enfants Livre du maître, 1899 (coll part)

L'instituteur Prosper Estieu préconise cette méthode pour apprendre l'orthographe : l'emploi de l'accent circonflexe en français est facilement repérable grâce à la présence du s dans le mot occitan (*lo castèl* : le château ; *lo capèl* : le chapeau).